

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet d'aire de stationnement de 71 unités - Ville de Dole

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Aire de stationnement de 71 places

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'extension et l'aménagement du parking du cimetière. L'emprise est actuellement principalement en matériaux compactés (parking existant de 49 places sans marquage).

Aménagement d'une aire de stationnement pour véhicules légers de 71 places avec 2 places PMR, d'une surface de 1 620 m<sup>2</sup>.  
Le revêtement des places de stationnement sera perméable, de type grille alvéolaire béton avec gravette dans les alvéoles.

Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition.

Le plan de composition est joint en Annexe 4.

## 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement sera réalisé en même temps que le projet de lotissement à vocation d'habitat "Landon" (rue des Nouvelles). Une demande de Permis d'aménager a été déposée par le Grand Dole Habitat le 27/06/2022. Elle intègre l'aire de stationnement.

Actuellement, un parking de 49 places sans marquage au sol en matériaux compactés est aménagé (Ville de Dole). L'accès s'effectue par la rue des Nouvelles puis la rue Louise Michel.

Le parking permettra, comme actuellement, le stationnement des personnes souhaitant accéder au cimetière, auxquelles s'ajouteront des habitants du nouveau lotissement.

Un accès à l'aire de stationnement et à la partie sud du lotissement sera réalisé depuis l'avenue de Landon.

La capacité passera de 49 à 71 places.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de réaménagement de l'aire de stationnement seront réalisés lors des travaux de viabilité nécessaires aux dessertes nord et sud du lotissement « Landon ».

Travaux de restructuration du parking pour le rendre perméable

Mise en œuvre des drains de collecte des eaux pluviales en fond de forme et raccordement au réseau EP du lotissement.

Travaux de revêtement mixte : enrobé pour les parties circulées et pavés drainants pour les places de stationnements.

Travaux de marquage au sol.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Parking à destination des usagers du cimetière et des habitants du futur lotissement "Landon".

Gestion des eaux de ruissellement

Le revêtement des places de stationnement sera perméable de type grille alvéolaire béton avec gravette dans les alvéoles.

Les secteurs circulés seront en enrobé. Les eaux de ruissellement seront drainées vers le bassin de rétention du futur lotissement.

Le bassin a été dimensionné en prenant en compte les apports issus de l'aire de stationnement.

Ouvrage de rétention : capacité de stockage 376 m<sup>3</sup>, débit de fuite régulé de 11 l/s vers le réseau communal.

Le dossier de déclaration loi sur l'eau du projet de lotissement est joint en Annexe 8.

Le plan des réseaux humides est joint en Annexe 7.

L'élaboration du projet d'aire de stationnement, la réalisation des dossiers administratifs et les travaux sont réalisés par le Grand Dole Habitat.

Les voiries et l'aire de stationnement seront rétrocédés à la Ville de Dole.

L'exploitation et l'entretien du parking seront comme actuellement réalisés par la ville de Dole.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (projet de lotissement "Landon" et aire de stationnement).

Déclaration au titre du code de l'environnement : rub. 2.1.5.0 Gestion des eaux pluviales (projet de lotissement intégrant la gestion des eaux pluviales de l'aire de stationnement)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Places de stationnement	71 places
Surface	1 620 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Dole  
Avenue de Landon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 05° 49' 00" \_ Lat. 47° 10' 38" \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RD 673 et la voie ferrée sont concernées par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - La RD 673, au nord du projet, est classée en catégorie 1, - La voie ferrée Dole/Belfort, au sud du projet, est classée en catégorie 1. Le site du projet est en dehors du secteur affecté par le bruit au sens des arrêtés préfectoraux (300m de part et d'autre de l'infrastructure en catégorie 1).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site situé au nord de la voie ferrée n'est pas dans l'emprise du Périmètre Délimité des Abords des monuments du centre-ville de Dole. Le secteur d'aménagement n'est pas concerné par une servitude au titre des monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi de la moyenne vallée du Doubs.  Le secteur du projet n'est pas concerné par l'enjeu inondation.  PPRi approuvé le 8 août 2008.
Dans un site curat des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'aménagement n'est pas concerné par un site naturel protégé au titre du code de l'environnement. Projet implanté 200m au nord du site inscrit de l'Ensemble urbain de Dole et du Site Patrimonial Remarquable de Dole.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 2km, le Doubs à Dole : "Basse vallée du Doubs" FR4312007. A 3,5 km : "Forêt de Chaux" FR4312005 et "Vallons forestiers, rivières, ruisseaux, milieux humides et temporaires de la forêt de Chaux" FR4301317. A 5km "Massif de la Serre" FR4312021.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking sera en profil rasant. Il sera restructuré afin de le rendre perméable.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de carrière pour structure voirie
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de lotissement et aire de stationnement conduira à la suppression de prairies agricoles existantes. L'emprise de l'aire de stationnement est actuellement principalement en matériaux compactés (parking existant).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parking public à usage du cimetière et du futur lotissement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet engendra du bruit lié à la circulation des engins de chantier, aux travaux de terrassement... En phase exploitation, accès et stationnement de véhicules légers. Fréquentation augmentée par les habitants du nouveau lotissement.  Le site est concerné par les nuisances sonores associées au trafic routier des voies existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Nuisances olfactives associées à la circulation des véhicules légers.</p> <p>Les nuisances olfactives actuelles proviennent des émissions de gaz d'échappement des engins motorisés circulant sur le parking existant et les axes proches du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier l'utilisation d'engins de chantier engendrera des vibrations. En phase d'exploitation, le projet n'apportera pas de vibration supplémentaire.</p> <p>Les vibrations actuelles sont dues aux passages des véhicules sur les voies situées à proximité.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le réseau d'éclairage public du lotissement et de l'aire de stationnement sera divisé en 2 parties : Partie Sud : un réseau composé de 7 luminaires raccordé au réseau existant Av. Landon; Partie Nord : un réseau composé de 7 luminaires raccordé au réseau existant rue Louise Michel.</p> <p>Le réseau d'éclairage projeté comprendra des luminaires sur des candélabres droits de 5,00 m de hauteur avec type choisi en accord avec la commune. Les aménagements projetés se situent en milieu urbanisé concerné par l'éclairage public.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air sont issus des émissions des pots d'échappement des engins motorisés.</p> <p>Ils seront augmentés localement en phase chantier par la présence des engins de chantier.</p> <p>En phase exploitation, les rejets dans l'air dus aux flux automobiles seront augmentés par les habitants du futur lotissement "Landon".</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux de ruissellement</p> <p>Le revêtement des places de stationnement sera perméable de type grille alvéolaire béton avec gravette dans les alvéoles.</p> <p>Les secteurs circulés seront en enrobé. Les eaux de ruissellement seront drainées vers le bassin de rétention du futur lotissement.</p> <p>Le bassin a été dimensionné en prenant en compte les apports issus de l'aire de stationnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux/inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet d'aménagement en zone 1AUA, zone d'urbanisation à vocation mixte, du PLUi du Grand Dole. Il fait l'objet d'une OAP "Avenue de Landon".  Le projet de lotissement et aire de stationnement conduira à la suppression de prairies agricoles existantes. L'emprise de l'aire de stationnement est actuellement principalement en matériaux compactés (parking existant de 49 places sans marquage).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

En phase chantier l'ensemble des précautions sera mis en place pour diminuer les impacts sur l'environnement. La gestion des eaux de ruissellement de l'aire de stationnement est intégrée au projet de lotissement "Landon". Les places de stationnement seront en surface perméable afin de limiter les ruissellements. (cf. dossier de Déclaration loi sur l'eau joint en Annexe 8).

A l'échelle du projet de lotissement et de l'aire de stationnement : Conservation des boisements repérés par le PLUi du Grand Dole (au titre art. L151-23 du CU) de la parcelle AN49 en limite ouest de l'emprise et de la parcelle AN527 (les parcelles 6, 7, 8 et 14 du lotissement intégreront dans leur surface de vente la bande d'espace vert à conserver).

Le projet global nécessitera cependant des déboisements. Le permis d'aménager prévoit des plantations en compensation (16 arbres à tiges et 42 bosquets).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne l'aménagement du parking existant du cimetière. Le passage de 49 à 71 places permettra de recevoir des habitants du futur lotissement. Il n'y aura pas d'augmentation notable des nuisances liées à l'exploitation du parking.

Les travaux de l'aire de stationnement public seront réalisés lors des travaux de viabilisation du projet de lotissement "Landon".

Le projet a été intégré au dossier de déclaration loi sur l'eau du projet de lotissement. Les surfaces concernées ont été prises en compte dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.

Il ne semble pas nécessaire de soumettre le projet à évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <b>paysage lointain</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <b>projet de tracé ou une enveloppe de tracé</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est <b>susceptible d'avoir des effets</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 Plan des réseaux humides - Projet de lotissement Landon (Grand Dole Habitat). Annexe 8 Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau - Projet de lotissement Landon (Grand Dole Habitat).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à



le,

16/9/22

Signature



